



# MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES

## PUBLIC CONCERNÉ

### Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3<sup>ème</sup>) au début de la formation

### Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

### Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

### Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

## CONDITIONS D'ACCÈS

### Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

### Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

## PRÉ-REQUIS

### Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

### Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

## DURÉE

**Standard** : 2 ans (910 heures de formation au centre)

### Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

## MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Installateur thermique
- > Chauffagiste
- > Monteur en équipement thermique

## OBJECTIFS

### Bloc n°1 : Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique d'installation thermique
- Choisir les matériels et les outillages

### Bloc n°2 : Réalisation d'un ouvrage courant

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements
- Équiper les appareils
- Implanter l'installation thermique
- Installer les supports et les appareils
- Assembler et raccorder les réseaux
- Contrôler le travail réalisé

### Bloc n°3 : Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement
- Réaliser une mise en service
- Appliquer une procédure de maintenance préventive
- Effectuer une opération de maintenance corrective

## CONTENU

### Domaine professionnel :

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et numérique des ouvrages
- La description et l'estimation des ouvrages
- La communication technique
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Notions de physique et de chimie appliquées
- La production de chaleur et d'eau chaude sanitaire
- Les réseaux d'alimentation et de distribution
- L'émission de chaleur
- La régulation d'une installation thermique
- La ventilation des locaux
- La mise en service d'une installation thermique
- La maintenance d'une installation thermique

### Prévention des risques professionnels :

- Préparation à l'habilitation électrique BS conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale
- Application des principes de prévention des risques CMR

### Domaine général :

- Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques - Physique - Chimie
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante : anglais
- Prévention Santé Environnement

## LIEU(X) DE FORMATION

**Loire-Atlantique :**  
**Saint Brévin-les-Pins\* et Saint-Herblain**  
\*(uniquement en 1 an après un CAP MIS ou PRO ELEC)  
Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

**Maine-et-Loire : Angers**  
Horaires : 8h15-12h15 / 13h15-16h15

**Sarthe : Le Mans**  
Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

**Vendée : La Roche-sur-Yon**  
Horaires : 8h30-12h / 13h15-16h45

## EFFECTIF

**MINI :** 8 apprenants par groupe  
**MAXI :** 16 apprenants par groupe

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**En alternance :**  
1 semaine en centre de formation  
2 semaines en entreprise

## PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

**Standard :** Septembre  
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

## TARIFS

**Contrat d'apprentissage et de professionnalisation :** formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

**Autres dispositifs :** 13 650 € nets de taxe sur 2 ans

**Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF :** Nous contacter pour + d'infos

## INFOS ET INSCRIPTIONS

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Découverte des métiers
- > Mini stages
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

[www.btpcfa44.com](http://www.btpcfa44.com)  
[www.btpcfa49.com](http://www.btpcfa49.com)  
[www.btpcfa72.com](http://www.btpcfa72.com)  
[www.btpcfa85.com](http://www.btpcfa85.com)

## MODALITES PÉDAGOGIQUES

### Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- Des mises en situation pratique en atelier

### Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

### Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

### Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences  
Certificat de réalisation

### Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- > Domaine professionnel :
  - UP1 Étude et préparation d'une intervention
  - UP2 Réalisation d'un ouvrage courant
  - UP3 Réalisation de travaux spécifiques
- > Domaine général :
  - UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
  - UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
  - UG3 EPS
  - UG4 Langue vivante : Anglais
  - UG5 Prévention Santé Environnement

**Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 30951) + d'infos sur [certificationprofessionnelle.fr](http://certificationprofessionnelle.fr)**

## POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Électricien
- > CAP Monteur en installations sanitaires
- > CAP Installateur en froid et conditionnement d'air
- > CAP Monteur en isolation thermique et acoustique
- > MC Maintenance en équipement thermique individuel
- > Bac pro Maintenance et efficacité énergétique
- > Bac pro Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- > BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- > BP Métiers de la piscine
- > BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire